

Quand la jeunesse s'organise : les initiatives citoyennes des jeunes comme levier de transformation dans les quartiers populaires de Douala :

Étude de cas de l'Association des Jeunes
Entrepreneurs de Bonassama (AJE)



Thinking Africa

**NOTE DE
RECHERCHE**
NOVEMBRE 2025

213



thinking-africa



thinking-africa



@ThinkingAfrica1



contact@thinkingafrica.org



www.thinkingafrica.org



thinkingafrica

Résumé

Cette recherche analyse comment les initiatives citoyennes des jeunes dans les quartiers populaires de Douala, portées notamment par les organisations de la société civile à l'instar de l'Association des Jeunes Entrepreneurs de Bonassama (AJE) contribuent à redéfinir la participation locale au Cameroun.

Contexte général : crise de la participation politique chez les jeunes au Cameroun

Auteur :

NSANGOU Sirac Théophile est sociologue, chargé de projet et expert sur les questions de participation citoyenne des jeunes., il s'engage activement dans le développement local et la promotion de la citoyenneté en milieu urbain populaire. Fort d'une solide expérience sur le terrain, il a coordonné plusieurs initiatives visant à renforcer l'engagement civique et citoyen des jeunes. Membre actif de l'**Association des Jeunes Entrepreneurs de Bonassama (AJE)**, il intervient comme facilitateur, formateur et accompagnateur de dynamiques communautaires de jeunesse pour leur implication dans la gestion de la vie publique locale. Son approche privilégie le renforcement des capacités, la structuration des organisations, la co-construction et l'innovation sociale. Il œuvre à créer des passerelles entre les institutions et les citoyens pour une démocratie plus inclusive.

Au Cameroun, la participation politique des jeunes demeure un défi structurel majeur. Bien qu'ils constituent environ **70 % de la population** (INS, 2020), les jeunes âgés de 15 à 35 ans **sont sous-représentés dans les instances politiques** et décisionnelles. Lors des élections municipales et législatives de 2020, le **taux de participation des jeunes électeurs n'a pas dépassé 30 %**, selon les données d'*Elections Cameroon* (ELECAM, 2021). Cette faible implication ne découle pas d'un désintérêt absolu, mais plutôt d'une **désaffection alimentée par la corruption, la monopolisation du pouvoir par les aînés, l'inefficacité des institutions et le manque de perspectives socio-économiques** (Mbembe, 2000 ; Nyamnjoh, 2005)¹.

¹ **Mbembe, A.** (2000). *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*. Paris : Karthala.

Nyamnjoh, F. B. (2005). *Africa's Media: Democracy and the Politics of Belonging*. London: Zed Books.

De nombreux travaux soulignent que cette jeunesse se tourne vers **d'autres formes d'engagement** - informelles, communautaires, associatives, voire numériques -qui ne sont pas toujours reconnues comme des expressions politiques légitimes (Abbink, 2005 ; & Comaroff, 2012)².

Dans ce contexte, la **participation citoyenne locale** devient un terrain d'expérimentation pour la redéfinition de l'action publique et de la démocratie.

Idées Majeures

- **Crise de la participation politique des jeunes** : Malgré leur poids démographique, les jeunes camerounais sont largement exclus des instances de décision et peu impliqués dans les processus de gestion de la vie publique
- **Emergence d'initiatives citoyennes alternatives** : Face à cette exclusion, des formes d'engagement non conventionnelles (associatives, communautaires, numériques) se développent, notamment dans les quartiers populaires de Douala.
- **Rôle central de l'AJE** : L'Association des Jeunes Entrepreneurs de Bonassama agit comme catalyseur d'une nouvelle citoyenneté jeune, à travers des projets d'éducation civique et citoyenne, de plaidoyer et de solidarité locale
- **Transformation de la gouvernance locale dans l'arrondissement de Douala IV** : Les actions de l'AJE ont permis une montée en compétences des jeunes, une influence croissante sur les autorités locales et l'émergence d'une gouvernance partagée
- **Innovations sociales portées par la jeunesse** : Les jeunes créent des espaces participatifs « revendiqués », souples, numériques et ancrés dans le quotidien, illustrant une démocratie locale plus inclusive et ascendante
- **Limites structurelles persistantes** : La fragilité financière, la reconnaissance institutionnelle incomplète et les résistances sociales freinent l'élargissement et la durabilité de ces dynamiques
- **Recommandations pour l'avenir** : institutionnaliser les cadres de dialogue jeune-institution, financer les initiatives locales, valoriser les compétences acquises et créer des réseaux jeunes à plus grande échelle.

² **Abbink, J.** (2005). *Being Young in Africa: The Politics of Despair and Renewal*. In J. Abbink & I. van Kessel (Eds.), *Vanguard or Vandals: Youth, Politics and Conflict in Africa* (pp. 1–33). Leiden: Brill.

Comaroff, J., & Comaroff, J. L. (2012). *Theory from the South: Or, How Euro-America is Evolving Toward Africa*. Boulder, CO: Paradigm Publishers.

Problématique

En quoi les initiatives citoyennes des jeunes dans les quartiers populaires de Douala contribuent-elles à la redéfinition de la participation locale au Cameroun ? Comment les jeunes des quartiers populaires de Douala transforment-ils les pratiques de gouvernance locale à travers leurs initiatives citoyennes ?

Mots clés :

Jeunesse, Participation citoyenne, Gouvernance locale, Quartiers populaires, Démocratie participative, Douala

Introduction

La ville de Douala, capitale économique du Cameroun, est le théâtre de fortes inégalités socio-territoriales. Les **quartiers dits "populaires"** concentrent une population majoritairement jeune, souvent issue de milieux défavorisés ou déplacée par les crises sociopolitiques des régions anglophones. Ces territoires souffrent d'un **accès limité aux services de base, d'un fort taux de chômage, et d'une faible intégration dans les circuits de décision locale** (Fombad & Kebonang, 2018).³ Cependant, ces zones marginalisées apparaissent aussi comme des **laboratoires de l'innovation sociale**, où émergent des formes de mobilisation inédites portées par la jeunesse locale. Ces jeunes développent des initiatives concrètes d'engagement civique, souvent en réponse à l'inaction institutionnelle, et participent ainsi à la **reconfiguration des rapports entre gouvernés et gouvernants** (Ismail & De Bruijn, 2012).

Dans un contexte de crise de légitimité des institutions politiques et de méfiance croissante vis-à-vis des processus électoraux, il devient crucial de **documenter les formes alternatives d'engagement des jeunes**. L'action de l'**Association des Jeunes Entrepreneurs de Bonassama (AJE)**, active depuis 2017 dans les quartiers populaires de Douala, est emblématique de cette jeunesse qui refuse la résignation. À travers des projets autour de la citoyenneté, des droits humains, de la participation électorale et du plaidoyer local, l'AJE propose une **vision renouvelée de la participation publique**, centrée sur l'inclusion, la proximité et la justice sociale.

³ Fombad, C. M., & Kebonang, Z. (2018). *Democracy, elections and constitutionalism in Africa: A comparative perspective*. Pretoria: Pretoria University Law Press (PULP).

1. L'AJE : une vision de la jeunesse comme actrice de la démocratie locale

Dans un contexte camerounais où la jeunesse peine à trouver sa place dans les dispositifs formels de gouvernance, l'**Association des Jeunes Entrepreneurs de Bonassama (AJE)** se positionne comme une plateforme d'expression, de formation et de mobilisation des jeunes pour le changement social. Créée en 2017 et légalement reconnue sous le récépissé n°96/2017/RDA/C19/SAAPJ, l'AJE inscrit son action dans une logique de **construction de la citoyenneté active**, en s'adressant prioritairement aux jeunes des quartiers populaires de Douala, notamment ceux de la commune d'arrondissement de Douala IV.

La jeunesse camerounaise, bien qu'ultra-majoritaire dans la structure démographique nationale (environ 70 % de la population a moins de 35 ans, INS, 2020), reste encore marginalisée dans les processus de décisions politiques. Ce paradoxe est souvent désigné par les chercheurs comme une **"jeunesse exclue mais indispensable"** (Abbink, 2005 ; Comaroff & Comaroff, 2012). Les jeunes sont perçus comme des bénéficiaires ou des "destinataires" de politiques publiques, mais rarement comme des **acteurs de la décision**. Cette marginalisation est particulièrement ressentie dans les quartiers populaires, où se cumulent précarité économique, accès limité aux services publics, et sous-représentation dans les instances locales de pouvoir (Fombad & Kebonang, 2018).

Face à cette réalité, l'AJE propose une vision alternative de la participation politique, fondée sur l'**éducation civique, l'action communautaire et le plaidoyer local**. Son projet associatif repose sur quatre axes principaux :

- La promotion de la paix et du vivre ensemble ;
- Le renforcement des capacités citoyennes et civiques des jeunes ;
- La lutte contre la misère dans les quartiers précaires ;
- La dynamisation de la participation des jeunes à la gouvernance locale.

Ce positionnement stratégique est en cohérence avec les engagements internationaux du Cameroun en matière de droits de la jeunesse. L'article 11 de la **Charte Africaine de la Jeunesse** (2006) dispose que : « *tout jeune a le droit de participer librement aux activités de la société* », tandis que la **loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités Territoriales Décentralisées** insiste sur le droit à la participation des citoyens à l'élaboration et au suivi des budgets locaux (article 386, alinéa 4).

Ainsi, l'AJE ne se contente pas de revendiquer un rôle pour la jeunesse, elle le met en œuvre de manière concrète, à travers des initiatives telles que :

- Le projet « **Jeune, Ta Voix Compte** », qui a mobilisé plus de 10 000 jeunes entre 2022 et 2024 sur des questions de participation électorale, d'inscription sur les listes électorales, et de suivi du budget d'investissement public (RAPPORTS AJE, 2022–2024) ;
- La mise en place d'un **groupe de veille citoyenne** pour suivre l'action municipale et proposer des alternatives concrètes ;
- La création de **cadres de dialogue** avec les autorités locales, dont des échanges directs avec le Maire de Douala IV et des dépôts de plaidoyer sur la gouvernance inclusive.

La force de l'AJE réside dans sa capacité à **repolitiser les enjeux locaux** en partant du vécu quotidien des jeunes. Comme le souligne Fox (2015), les pratiques de *social accountability* réussies s'ancrent toujours dans des contextes locaux, où les citoyens mobilisent leurs savoirs et leurs expériences pour revendiquer une meilleure gouvernance. Loin des discours institutionnels désincarnés, l'AJE se présente comme un **mouvement ancré dans les réalités de terrain**, mettant l'accent sur la solidarité, l'*empowerment* et la transformation sociale.

Sa vision de la démocratie locale est donc **inclusive, ascendante et pragmatique**. Plutôt que d'attendre que les institutions ouvrent les portes, l'AJE construit **ses propres espaces de participation**, souvent informels mais hautement stratégiques : groupes WhatsApp de plaidoyer, forums citoyens, campagnes numériques, cafés littéraires sur les droits humains, etc. Ces formats hybrides permettent de contourner les blocages institutionnels tout en maintenant un **dialogue critique mais constructif** avec les pouvoirs publics.

En résumé, l'AJE incarne une **nouvelle forme de citoyenneté jeune**, marquée par une approche communautaire de la politique, une valorisation des savoirs locaux, et une revendication forte de reconnaissance sociale et institutionnelle. Elle constitue un exemple tangible de la manière dont les jeunes des quartiers populaires peuvent **se réapproprier l'espace public** et y inscrire leurs voix et leurs priorités.

2. Une mobilisation concrète à travers des projets innovants

La vision portée par l'AJE ne se limite pas à une posture critique vis-à-vis des institutions : elle se traduit par une action concrète, multiforme et ancrée dans les réalités des quartiers populaires. De 2022 à 2024, l'association a mené une série de projets qui illustrent comment les jeunes peuvent être à la fois **acteurs de transformation sociale, relais de mobilisation communautaire et force de proposition dans l'espace public local**.

À travers ses initiatives, l'AJE construit ce que Fox (2015) appelle une forme de *"social accountability ascendante"*, où la société civile ne se contente plus d'exiger la transparence, mais **devient un acteur actif du contrôle citoyen et de l'élaboration des politiques locales**. Ces projets reposent sur une méthodologie participative, la mobilisation de la communication numérique, l'implication des bénéficiaires et un lien constant avec les élus locaux.

2.1. « Jeune, Ta Voix Compte » : l'éducation électorale comme levier d'inclusion citoyenne

Le projet « Jeune, Ta Voix Compte » est emblématique de l'approche proactive de l'AJE en matière d'éducation civique. Face à une abstention massive des jeunes aux élections locales (moins de 30 % de participation dans la tranche 18–35 ans selon ELECAM, 2020), ce projet visait à **réconcilier la jeunesse avec les processus électoraux**, tout en les formant au fonctionnement des institutions locales.

Entre 2022 et 2024, plus de **10 000 jeunes ont été mobilisés directement et indirectement**, via des sensibilisations de terrain, des campagnes numériques, et des débats communautaires. Le projet a été structuré autour de :

- La **formation de 50 jeunes leaders** sur les mécanismes électoraux, les rôles des élus et les principes de la décentralisation ;
- La **création de groupes de discussion numériques** (*Jeunes & Gouvernance locale*) ;
- L'organisation de **rencontres intergénérationnelles** entre jeunes et élus.

« Grâce à ce projet, j'ai appris qu'un conseiller municipal n'était pas qu'un titre, mais un rôle. Nous avons même pu analyser les projets de la mairie et proposer des alternatives. » Jospin MOUNCHILI, responsable du projet

Ces efforts ont abouti à la rédaction et la présentation d'un **plaidoyer structuré à la mairie de Douala IV**, défendant :

- L'intégration systématique des **conseillers municipaux jeunes** dans les réunions de planification ;
- L'accès public aux **données budgétaires locales** ;
- La mise en place d'un **comité consultatif jeune**.

« Ce que nous faisons ici est une petite révolution tranquille : former, écouter, proposer. La jeunesse ne veut plus être décorative, elle veut être actrice des décisions. »

-Thomas MOUMIE, président de l'AJE

2.2. Renforcement des capacités citoyennes : former pour transformer

L'une des stratégies centrales de l'AJE repose sur le **renforcement des compétences citoyennes des jeunes**, afin de leur permettre d'agir en toute légitimité au sein des communautés. Dans un contexte où les jeunes sont souvent écartés des débats publics par manque de formation ou d'information, les **ateliers de renforcement** organisés entre 2022 et 2024 ont permis à **plus de 100 jeunes leaders** d'acquérir des outils pratiques sur :

- La **lecture budgétaire locale** ;
- Les droits humains et la décentralisation ;
- Les techniques de plaidoyer et de communication publique.

Ces formations ont abouti à la **création de groupes de veille citoyenne**, notamment à Bonassama et Bépanda. Ces collectifs sont aujourd'hui actifs dans le **suivi de l'exécution des budgets d'investissement public (BIP)**, en collaboration avec des ONG partenaires et la mairie.

« On ne peut pas demander aux jeunes de participer s'ils ne comprennent pas les règles du jeu. La formation, c'est la première étape vers l'autonomie citoyenne. »

-Martinien MOUKETE, ancien président de l'AJE

Ces démarches rejoignent les constats de Norris (2002)⁴, selon lesquels **l'éducation civique est un préalable essentiel à la participation politique effective**, surtout dans les contextes d'exclusion sociale et de méfiance institutionnelle.

2.3. Initiatives contre la misère et pour la dignité : agir pour les plus vulnérables

Au-delà des enjeux institutionnels, l'AJE inscrit son action dans une perspective de **justice sociale**, en lien avec les réalités vécues par les jeunes des quartiers précaires. Le projet « Refus de la misère », mené à l'occasion de la **Journée mondiale du 17 octobre**, a rassemblé en 2023 plus de 150 jeunes autour de :

- **Cafés littéraires** sur les inégalités, les discriminations en emploi et la précarité urbaine ;
- Une **Université populaire de la jeunesse** sur les formes d'engagement en milieu défavorisé ;
- Des **actions solidaires**, dont une **distribution de kits alimentaires** à 50 ménages en détresse.

Ces activités s'inscrivent dans les travaux de Sen (1999)⁵, pour qui, **la pauvreté est une privation de capacités** : en donnant aux jeunes les moyens d'agir dans leur environnement, l'AJE contribue à restaurer leur pouvoir d'agir et leur dignité.

« Refuser la misère, c'est aussi refuser d'être invisible. Par ces actions, nous disons que même les plus pauvres ont une voix et des droits. » Martinien MOUKETE, discours lors de l'Université populaire

2.4. Lutte contre les discriminations et promotion du genre : pour une citoyenneté inclusive

Le projet « **Je suis une fille et j'ai des droits** », coordonné par **Gaëlle NGOUH**, s'attaque à l'un des enjeux majeurs des quartiers populaires : **la condition des jeunes filles**, souvent confrontées aux mariages précoces, à la déscolarisation et aux violences de genre. Depuis 2022, le projet a permis :

⁴ Norris, P. (2002). *Democratic Phoenix: Reinventing Political Activism*. Cambridge: Cambridge University Press.

⁵ Sen, A. (1999). *Development as Freedom*. Oxford: Oxford University Press.

- De sensibiliser **plus de 400 filles** et **50 parents** dans les quartiers de Bonassama, Bilingue et Ndobbo ;
- De tenir **des dialogues communautaires** avec des chefs traditionnels et religieux ;
- D'organiser **des ateliers d'estime de soi et d'autonomisation**.

« Trop souvent, on pense que la place de la jeune fille est à la cuisine. Nous leur montrons qu'elles peuvent être aussi des leaders, des conseillères, des formatrices » **Gaëlle NGOUH**, responsable projet

Cette approche rejoint les principes de la **Charte africaine de la jeunesse (2006)**, qui reconnaît le droit des filles à participer pleinement à la vie publique et à recevoir une éducation équitable.

« Grace à ce projet, j'ai parlé pour la première fois en public. Je veux maintenant devenir juriste pour défendre les filles comme moi. » **Brenda T., 17 ans, participante à Bonassama**

3. Impacts observés et effets transformateurs

L'analyse des projets mis en œuvre par l'Association des Jeunes Entrepreneurs de Bonassama (AJE) entre 2022 et 2024 révèle des effets tangibles, tant au niveau individuel que collectif. Ces impacts s'inscrivent dans une logique de transformation sociale ascendante, où les jeunes ne sont plus de simples bénéficiaires, mais des **co-acteurs de la démocratie locale**.

3.1. Une montée en compétences des jeunes sur les questions citoyennes

L'un des résultats majeurs des projets de l'AJE est le **renforcement des capacités citoyennes et politiques** des jeunes des quartiers populaires. Grâce à des ateliers thématiques, des Universités populaires, et des formations ciblées, plus de **100 jeunes leaders** ont été outillés sur :

- Le fonctionnement des collectivités territoriales décentralisées ;
- Les mécanismes budgétaires locaux (BIP, PNDP) ;
- Les techniques de plaidoyer et de mobilisation citoyenne.

« Avant, je croyais que la mairie était juste pour les routes. Maintenant, je sais qu'on peut demander des comptes, lire un budget, faire une lettre de plaidoyer. C'est une forme de pouvoir qu'on nous a donnée » — Rosine B., 24 ans, jeune formée à Bépanda, entretien terrain, octobre 2024

Ce processus d'**empowerment cognitif et politique** est en cohérence avec les analyses de **Checkoway et al. (2005)**⁶, pour qui, la participation des jeunes à des actions structurées améliore leur **sentiment d'efficacité politique** et leur **capacité critique**.

« Quand un jeune comprend le système, il n'attend plus. Il agit, il propose. Et c'est ça que nous voulons : une jeunesse formée, conscience, active » Martinien MOUKETE, coordonnateur des activités

3.2. L'émergence de nouvelles formes d'engagement civique

Les actions de l'AJE ont également favorisé l'émergence de **formes alternatives de participation**, à la fois numériques, communautaires et expérientielles. L'usage stratégique des **groupes WhatsApp** pour les débats publics, la constitution de **réseaux inter-associatifs jeunes**, ou encore la création de **plateformes de dialogue avec les élus municipaux** témoignent d'un déplacement des formes classiques de militantisme vers des **modalités plus souples, ancrées et adaptées au contexte urbain précaire**.

« On a appris à faire passer des idées même sans grandes réunions. Avec notre groupe WhatsApp, on échange sur les décisions de la mairie et on s'organise pour réagir. C'est rapide, efficace, jeune. » Yvan D., membre du groupe de veille citoyenne de Bonassama

⁶ Checkoway, B., Allison, T., & Montoya, C. (2005). Youth participation in public policy at the municipal level. *Children and Youth Services Review*, 27(10), 1149–1162. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2005.01.001>

Cette évolution confirme la typologie de **Bennett (2008)**⁷ qui oppose la **citoyenneté du devoir** (vote, militantisme traditionnel) à la **citoyenneté auto-expressive**, plus fluide, connectée, issue des réseaux sociaux et de la mobilisation locale. L'AJE contribue ainsi à élargir le champ de la **participation politique non conventionnelle**.

3.3. Une influence progressive sur la gouvernance locale

Les efforts de plaidoyer, les formations et les rencontres intergénérationnelles initiés par l'AJE ont progressivement créé **des espaces de reconnaissance et de dialogue entre les jeunes et les institutions locales**. Plusieurs résultats concrets peuvent être notés :

- La **réception officielle des jeunes leaders à la mairie de Douala IV** ;
- Le **dépôt de documents de plaidoyer** proposant des mécanismes d'implication des jeunes dans les commissions municipales ;
- La participation de membres de l'AJE aux **comités de suivi du Budget d'Investissement Public (BIP)**.

« Il y a deux ans, les autorités nous prenaient à peine au sérieux. Aujourd'hui, on nous invite à des réunions, on nous consulte. Ce n'est pas encore parfait, mais c'est un progrès. » **Thomas MOUMIE**, président de l'AJE

Ce type d'interaction correspond à ce que **Cornwall (2008)** qualifie d'**espace participatif co-construit**, où la société civile ne se contente pas de revendiquer, mais **modifie les règles du jeu institutionnel en proposant des solutions concrètes**.

3.4. Une amélioration des dynamiques communautaires et du tissu associatif local

Au-delà des effets individuels, les projets de l'AJE ont contribué à renforcer le **capital social** au sein des quartiers : coopération inter-associative, mutualisation des ressources, création de collectifs mixtes (filles et garçons), etc. Des projets comme « **Je suis une fille et j'ai des droits** » ou les campagnes communautaires contre la misère ont permis :

⁷ **Bennett, W. L.** (2008). *Changing Citizenship in the Digital Age*. In W. L. Bennett (Ed.), *Civic Life Online: Learning How Digital Media Can Engage Youth* (pp. 1–24). Cambridge, MA: MIT Press.

- D'impliquer **des parents, des chefs traditionnels et des autorités religieuses** dans les débats de société ;
- De **favoriser la participation des filles**, longtemps marginalisées ;
- D'impulser **des initiatives collectives**, comme des campagnes de nettoyage, des cafés citoyens ou des mobilisations sur les réseaux sociaux.

*« Dans notre quartier, on a vu que les jeunes des associations travaillent ensemble, partagent les infos, montent des projets ensemble. Ça donne de la forme » **Gaëlle NGOUH**, responsable du projet genre à l'AJE*

Selon **Klein & Harrisson (2007)**, ce type de mobilisation ascendante peut être qualifié d'**innovation sociale**, car elle répond de manière inédite à des besoins locaux non couverts par l'État.

4. Vers une reconfiguration de la participation locale ? Limites et perspectives

Les actions portées par l'AJE témoignent d'une transformation progressive des modalités d'engagement politique des jeunes dans les quartiers populaires de Douala. Loin des canaux institutionnels classiques — tels que les partis politiques, les campagnes électorales ou les comités de consultation formels — les jeunes mobilisés par l'AJE investissent des **espaces alternatifs, souvent informels**, où ils redéfinissent les termes mêmes de la participation citoyenne.

4.1. Une redéfinition ascendante et inclusive de la participation

Les projets menés entre 2022 et 2024 ont permis de développer ce que **Cornwall (2008)** appelle des **espaces participatifs "revendiqués"**, c'est-à-dire créés **par la société civile elle-même** pour répondre à une absence ou un vide institutionnel.

Les **groupes WhatsApp communautaires**, les **universités populaires de la jeunesse**, les **cafés littéraires**, ou encore les **cadres de dialogue numérique** constituent autant de dispositifs **flexibles, ancrés, horizontaux et répliquables**, qui mettent l'accent sur l'expression libre, la solidarité et l'action concrète.

*« On n'attend plus qu'on nous donne la parole. On la prend, on la crée, avec nos moyens, nos outils. Même un forum WhatsApp peut faire changer des choses. » **Jospin MOUNCHILI**, responsable du projet Jeune, Ta Voix Compte*

Cette réinvention de la participation dépasse le simple cadre du vote ou du militantisme partisan pour englober **des pratiques hybrides, situées à la croisée de la citoyenneté numérique, communautaire et dialogique** (Bennett, 2008 ; Ismail & De Bruijn, 2012). Elle remet en cause la hiérarchie institutionnelle classique et introduit **des formes de gouvernance partagée**, où les jeunes exigent d'être co-décideurs et non plus simples bénéficiaires.

4.2. Limites structurelles et défis persistants

Malgré ces avancées significatives, plusieurs limites freinent la portée et la pérennisation de ces dynamiques participatives :

a) La dépendance financière

La majorité des projets de l'AJE reposent sur des **financements ponctuels de partenaires extérieurs** (ONG locales, bailleurs internationaux). Cette dépendance rend difficile la continuité des actions et limite les possibilités d'élargissement à d'autres quartiers ou communes.

« Sans appui financier, nos idées restent dans les carnets. On fait beaucoup avec peu, mais on ne peut pas tout faire seuls ». Thomas MOUMIE, président de l'AJE

b) Une reconnaissance institutionnelle encore fragile

Bien que les jeunes de l'AJE aient été reçus à la mairie et aient déposé des plaidoyers, leur **intégration formelle dans les mécanismes de gouvernance reste limitée**. Peu d'entre eux siègent dans des comités techniques municipaux ou bénéficient d'un statut consultatif reconnu.

c) Des résistances socioculturelles

Dans plusieurs quartiers, la **méfiance vis-à-vis des jeunes** persiste, notamment chez certains élus ou leaders traditionnels, qui perçoivent encore la jeunesse comme incompetente, irréfléchie, voire contestataire. Les **filles**, en particulier, continuent de faire face à des **barrières de genre** dans l'espace public.

5. Recommandations pour une participation locale plus inclusive

Pour consolider ces dynamiques et passer d'initiatives isolées à un véritable **changement structurel**, plusieurs recommandations peuvent être formulées :

- **Institutionnaliser les cadres de dialogue jeunes-collectivités** : à travers la création de **conseils consultatifs municipaux de la jeunesse**, avec voix consultative sur les projets de développement local.
- **Renforcer les financements de proximité** : mettre en place un **fonds communal de soutien à l'innovation citoyenne** destiné aux initiatives portées par les jeunes dans les quartiers populaires.
- **Valoriser les compétences acquises** : reconnaître les parcours d'engagement comme des **compétences sociales et politiques**, par des certificats, des partenariats avec les universités ou l'administration locale.
- **Co-construire les politiques publiques locales** : associer les jeunes dès la phase de **diagnostic territorial**, jusqu'à l'évaluation des projets municipaux. Cette co-construction est garante d'une **légitimité démocratique accrue**.
- **Favoriser l'interconnexion des dynamiques locales** : créer des plateformes régionales ou nationales pour **mettre en réseau les associations jeunes**, mutualiser les pratiques et porter une voix unifiée auprès des décideurs.

En somme, l'expérience de l'AJE à Douala illustre une **reconfiguration en cours de la démocratie locale**, où la jeunesse devient un **acteur stratégique de la gouvernance de proximité**, à condition que cette dynamique soit **soutenue, reconnue et institutionnalisée**. Ces transformations locales, si elles sont consolidées, peuvent offrir un **modèle répliquable à l'échelle nationale**, pour répondre au déficit de confiance et de participation des jeunes à la vie publique au Cameroun.

Conclusion

Dans un contexte où la participation politique des jeunes au Cameroun est souvent perçue comme marginale, voire en crise, l'expérience de l'Association des Jeunes Entrepreneurs de Bonassama (AJE) montre qu'une **autre forme de citoyenneté est non seulement possible, mais déjà en marche**. Loin des institutions politiques classiques, les jeunes engagés dans les quartiers populaires de Douala inventent, adaptent et déploient des **formes alternatives d'action citoyenne**, plus horizontales, plus numériques et plus communautaires.

À travers des projets comme *Jeune, Ta Voix Compte*, *Je suis une fille et j'ai des droits* ou les *universités populaires de la jeunesse*, l'AJE a démontré qu'il est possible de **transformer les jeunes en acteurs de la démocratie locale**, capables d'interpeller les autorités, de proposer des solutions concrètes, et de mobiliser durablement leurs communautés. Ces actions ont produit des effets tangibles : montée en compétences, création de réseaux d'engagement, amorce de dialogue institutionnel, et amélioration des dynamiques locales.

Cependant, cette dynamique participative reste fragile. Les **obstacles structurels** (faible financement, reconnaissance limitée, inertie institutionnelle, discriminations sociales et de genre) montrent qu'un changement durable nécessite **un soutien actif des pouvoirs publics et des partenaires techniques**. Les jeunes ne peuvent pas seuls porter la charge de la transformation démocratique. Il revient aux institutions locales et nationales de **créer les conditions d'une co-construction réelle des politiques publiques**, où la parole et l'expertise des jeunes soient pleinement reconnues.

Ainsi, les initiatives portées par l'AJE ne sont pas des exceptions mais des **signaux faibles d'un renouvellement de la citoyenneté en Afrique urbaine**. Elles méritent d'être documentées, soutenues et reproduites ailleurs. En s'appuyant sur ces expériences locales, il devient possible d'imaginer une démocratie participative ancrée dans les réalités sociales, ouverte aux expressions plurielles, et véritablement inclusive.

Bibliographie

- Abbink, J. (2005). *Being young in Africa: The politics of despair and renewal*. African Dynamics.
- AJE (Association des Jeunes Entrepreneurs de Bonassama). (2022, 2023, 2024). *Rapports annuels d'activités*. Douala.
- Arnstein, S. R. (1969). A ladder of citizen participation. *Journal of the American Institute of Planners*, 35(4), 216–224.
- Bennett, W. L. (2008). Changing citizenship in the digital age. In W. L. Bennett (Ed.), *Civic Life Online* (pp. 1–24). MIT Press.
- Checkoway, B., Allison, T., & Montoya, C. (2005). Youth participation in public policy at the local level. *Children and Youth Services Review*, 27(10), 1149–1162.
- Comaroff, J., & Comaroff, J. (2005). Reflections on youth, from the past to the postcolony. In A. Honwana & F. De Boeck (Eds.), *Makers & Breakers: Children and youth in postcolonial Africa* (pp. 19–30). Codesria.
- Comaroff, J., & Comaroff, J. L. (2012). *Theory from the South: Or, how Euro-America is evolving toward Africa*. Paradigm.
- Cornwall, A. (2008). Unpacking 'participation': Models, meanings and practices. *Community Development Journal*, 43(3), 269–283.
- ELECAM. (2020). *Statistiques électorales par tranche d'âge*. Élections Cameroon.
- ELECAM. (2021). *Rapport sur les élections municipales et législatives de 2020*. Yaoundé.
- Fombad, C. M., & Kebonang, Z. (2018). *Local governance and decentralisation in Africa*. Juta.
- Fox, J. (2015). Social accountability: What does the evidence really say? *World Development*, 72, 346–361.